



Jan Brueghel l'Ancien, Peter Paul Rubens, *Allégorie de l'ouïe*, 1617-1618.

LIVRET DES ÉTUDES

PREMIÈRE ANNÉE DE MUSICOLOGIE

Année universitaire 2022-2023

UFR Arts et Sciences Humaines (ARSH)
1281, avenue centrale
38400 Saint-Martin-d'Hères

UGA
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES	2
BIENVENUE À L'ARSH	3
QUELQUES CONSEILS EN LIEN AVEC VOS ÉTUDES DE MUSICOLOGIE	3
CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES	4
ORGANISATION DE LA LICENCE DE MUSICOLOGIE	5
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	6
PREMIÈRE ANNÉE DE MUSICOLOGIE	9
PREMIÈRE ANNÉE DE MUSICOLOGIE - LAS (SANTÉ)	10
PREMIÈRE ANNÉE DE PHYSIQUE – MUSICOLOGIE	11
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN MUSICOLOGIE	12
<i>1^{er} semestre</i>	12
<i>2^e semestre</i>	16

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Toutes les informations utiles à votre bonne intégration vous seront données :

- **Auprès des étudiants** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr>

Vous devrez rapidement vous inscrire sur le web :

Vous devez vous inscrire aux UE (Unité d'enseignement) disciplinaires, aux options (options internes, d'ouverture, enseignements transversaux à choix ETC, sports, langues) uniquement sur Internet pendant les IP web, avant le début de chaque semestre.

Après saisie informatique des choix d'options, une fiche « d'Inscription Pédagogique aux Examens (IPE) vous sera envoyée par mail ou distribuée. Elle sera à remplir par l'étudiant et à rendre ABSOLUMENT à votre gestionnaire de scolarité, **Sylvaine MARIS-MURY**, bureau B5 Bâtiment ARSH 2.

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant lors du premier cours.

INFORMATION IMPORTANTE

LANGUES : dans le but de compléter la formation et se donner les meilleures chances de poursuite d'études et d'entrée dans le monde professionnel, nous recommandons à tous les étudiants de suivre une deuxième langue vivante pendant tout leur cursus.

Le niveau B2 en langue vivante est requis pour de nombreux cursus après la licence, qu'il s'agisse de suivre une formation recherche ou professionnalisante, destinée notamment aux métiers de l'enseignement. Il est aussi souvent exigé pour postuler à des séjours universitaires à l'étranger.

Afin d'atteindre le niveau B2, les étudiants sont invités à choisir une langue vivante et garder la même jusqu'à la fin de leur cursus.

NOMS DES DIRECTEURS ET PERSONNES À CONNAITRE EN L1 :

- M. Clément CHILLET, directeur de l'UFR
- M. Thomas BOCCON-GIBOD, directeur adjoint de l'UFR
- Mme Élise PETIT, directrice du département de musicologie et responsable de la licence 1
- M. Yves RASSENDREN, co-directeur du département de musicologie et responsable de la licence 3
- Mme Isabelle GARCIA-RAMBAUD, responsable de la licence 2 de musicologie
- Mme Marie DEMEILLIEZ et Frédéric FAURE, responsables de la double licence physique-musicologie
- Mme Sylvaine MARIS-MURY, gestionnaire de scolarité des 3 années de licence de musicologie
- Mme Isabelle DELHOTEL, responsable de scolarité
- Mme Agnès SOUCHON, responsable de la bibliothèque
- Mme Christine BIGOT, référente stage - référente admission et orientation
- Mme Enya DELANNOY, référente administrative handicap
- M. Tanguy MARTIN, référent pédagogique handicap
- Mme Coraline MORA et M. Tanguy MARTIN, pôle relations internationales

BIENVENUE À L'ARSH

Sous ce nom, chacun désigne l'UFR Arts et Sciences humaines qui héberge les formations supérieures en Histoire, Histoire de l'art, Musicologie et Philosophie.

Vous avez fait le choix de la Musicologie. Cette première année sera pour vous l'occasion de renforcer vos connaissances musicales et d'acquérir de solides compétences techniques.

Une présence assidue aux cours et aux TD, un travail sérieux et régulier, une pratique musicale quotidienne sont les conditions indispensables à la bonne réussite de vos études

La première année universitaire nécessite un temps d'adaptation. Les personnels administratifs du service de scolarité, les enseignants, les étudiants plus avancés peuvent vous aider.

La bibliothèque de l'ARSH est un lieu de travail privilégié qu'il faut apprendre à fréquenter le plus souvent possible : vous y trouverez des livres et des disques utiles pour approfondir les cours, ainsi que des claviers pour vous exercer.

Toute l'équipe enseignante de la section musicologie vous souhaite la bienvenue et espère que vous profiterez au mieux de la formation qu'elle vous propose.

Élise PETIT

Directrice du Département de Musicologie

Responsable de la Licence 1 de Musicologie

QUELQUES CONSEILS EN LIEN AVEC VOS ÉTUDES DE MUSICOLOGIE

Dès le premier cours, chaque professeur donnera des consignes spécifiques qu'il faudra naturellement suivre. Des bibliographies et des listes d'œuvres musicales vous seront distribuées. Il est indispensable de vous y référer dès le début du semestre.

Le travail personnel est extrêmement important en licence de musicologie. Il est aussi nécessaire d'écouter quotidiennement une grande diversité de musiques savantes, d'époques et de pays différents afin d'ouvrir vos oreilles à tous les styles qui vous seront enseignés en CM.

La pratique assidue d'un instrument ou du chant est également indispensable à une approche vivante du monde sonore.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022 / 2023

1^{er} semestre 2022/ 2023

DÉBUT DES COURS : **Lundi 12 septembre 2022 au matin**

Lundi 19 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires, pour les ETC et les Langues. Pour le Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 16 décembre 2022 au soir

EXAMENS : Du mardi 3 janvier 2023 au vendredi 13 janvier 2023

2^e semestre 2022 / 2023

DÉBUT DES COURS : **Lundi 16 janvier 2023 au matin**

Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires.

Pour les ETC Langues et Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du Service Des Langues et du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 28 avril 2023 au soir

EXAMENS : Du mardi 2 mai 2023 au mercredi 17 mai 2023

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1^e et du 2^e semestre : à partir du lundi 5 juin 2023 jusqu'au vendredi 23 juin 2023

JOURS FÉRIÉS

Mardi 1^{er} novembre 2022 (**Toussaint**) ; Vendredi 11 novembre 2022 (**Armistice**) ; Lundi 10 avril 2023 (**Pâques**) ;
Lundi 1^{er} mai 2023 (**Fête du travail**) ; Lundi 8 mai 2023 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 18 mai 2023 (**Ascension**) ; Lundi 29
mai 2023 (**Pentecôte**) ; Vendredi 14 juillet 2023 (**Fête nationale**)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : Du vendredi 28 octobre 2022 au soir au lundi 7 novembre 2022 au matin.

NOËL : Du mardi 20 décembre 2022 au soir au mardi 3 janvier 2023 au matin.

HIVER : Du vendredi 10 février 2023 au soir au lundi 20 février 2023 au matin.

PRINTEMPS : Du vendredi 7 avril 2023 au soir au lundi 17 avril 2023 au matin.

ORGANISATION DE LA LICENCE DE MUSICOLOGIE

Vous êtes inscrit(e) en première année de musicologie, cela signifie que vous vous engagez dans une formation de trois années qui conduit au diplôme de licence mention musicologie, domaine « Sciences Humaines et Sociales ». Elle est validée par un système européen de crédits, appelés ECTS (*European Credit Transfer System*) : la licence complète comporte 180 ECTS, soit 60 crédits par année et 30 crédits par semestre. Votre licence sera donc reconnue dans les universités européennes, et vous pouvez valider des enseignements suivis à l'étranger.

La Licence est organisée en trois années (L1, L2, L3) soit 6 semestres (S1, S2, S3, S4, S5, S6).

Le département de musicologie de Grenoble propose plusieurs parcours et orientations tout au long des trois années de licence :

En première année (L1) :

- L'orientation **Musicologie et Histoire de l'Art et Archéologie**, avec des enseignements centrés principalement sur la musicologie et des enseignements dispensés dans la discipline complémentaire, l'histoire de l'art. Cette orientation permet à ceux qui hésitent entre la musicologie et l'histoire de l'art, de les "tester" pendant un semestre ou un an. Il donne également la possibilité aux étudiants qui le souhaiteraient de se réorienter au second semestre de la première année ou en deuxième année vers une licence d'Histoire de l'art et archéologie.
- **LAS : Licence + Option Accès Santé**
La LAS est une licence généraliste avec une option « Accès Santé » qui permet, sous conditions de résultats, d'entrer en 2ème année d'études de santé. L'option Santé (UE4) remplace le cours d'histoire de l'art de la musicologie simple au semestre 1 et au semestre 2.
- Le parcours **Physique et Musicologie** donne la possibilité d'obtenir en trois ans à la fois une licence de musicologie et une licence de physique. Les programmes des deux licences sont adaptés afin de permettre le suivi des deux formations mais les niveaux musicaux et scientifiques obtenus sont identiques à ceux des licences simples. Les enseignements scientifiques, centrés sur la physique, les mathématiques et la mécanique, sont dispensés au DLST (Département des licences sciences et technologies).

Pour les étudiants qui choisissent de poursuivre en licence de musicologie, 2 options de spécialisation leur sont proposées dès la 2^e année (L2) : *Musiques et Musicologie* ou *Interprétation et Pratiques Musicales* (en collaboration avec le conservatoire de Grenoble).

En 3^e année, à ces 2 options de spécialisation s'ajoute une troisième : *Métiers de l'Enseignement*.

Si vous êtes en « Oui-Si étalement », cela signifie que vous effectuerez votre L1 en 2 ans, avec les cours aménagés comme suit :

Première année de L1 : vous suivrez uniquement et obligatoirement, à chaque semestre :

- Tous les CM d'Histoire de la musique
- Formation musicale
- Soutien en formation musicale : 2 groupes
- Option interne au choix (sauf "Création", réservée aux L1 hors-étalement)
- Option externe au choix

Du tutorat vous sera proposé pour acquérir la méthode de prise de notes pour les CM

Seconde année de L1 : vous suivrez obligatoirement les matières que vous n'auriez pas validées lors de votre première année de L1, ainsi que les cours suivants :

- Écriture
- Analyse
- Chœur
- Histoire de l'Art
- Méthodologie (au S2 seulement)
- Anglais (au S2 seulement)

Du soutien en FM pour consolider vos acquis ainsi que du tutorat en Écriture vous seront proposés

CONTACT DES ENSEIGNANTS

Vous pouvez rencontrer les enseignants, en prenant RDV par mail par le biais de l'adresse académique officielle : **prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr**

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE REGLEMENT DES ETUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE L'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH.

Pour les étudiants inscrits en double licence musicologie-physique :

Pour les UE musicologie = RDE licence musicologie

Pour les UE physique = RDE licence physique

CONTROLE CONTINU (CC) :

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Toutes les absences devront être justifiées sous un délai de 7 jours, auprès de l'enseignant concerné.

En cas d'absence injustifiée, vous êtes considéré(e) comme « défaillant » à l'épreuve du contrôle continu, ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

Au-delà de 2 absences justifiées en cours, la note de 0/20 sera attribuée.

L'absence doit être justifiée par des circonstances exceptionnelles acceptées par le Président du jury sur pièces justificatives.

Si des impératifs vous empêchent d'assister régulièrement aux cours et aux TD, la responsable de la L1 de Musicologie Mme Élise PETIT, ou Mme Marie DEMEILLIEZ pour les étudiants du parcours Physique & Musique, peut vous accorder une dispense d'assiduité aux cours. En ce cas, vous renoncez aux bénéfices du contrôle continu. **Elle ne dispense pas de l'évaluation terminale** en dehors des dispenses liées aux conventions avec les conservatoires (Grenoble, Chambéry, Bourgoin-Jallieu, Valence-Romans).

Vous êtes tenu(e) de vous informer des modalités et des dates d'évaluation. Vérifiez également auprès de votre gestionnaire quels sont les cours compatibles avec la dispense d'assiduité.

ATTENTION : Votre demande de dispense devra être déposée avant le **15 octobre 2022** au service de scolarité du département pour **l'année entière**.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

Le secrétariat informe les étudiants par courrier électroniques : ces messages ne seront délivrés qu'aux adresses étudiantes données par l'UGA. Il revient aux étudiants d'activer la fonction transfert du courrier depuis leur boîte personnelle universitaire jusqu'à leur éventuelle boîte personnelle privée.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement la page internet de l'UFR ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/et> votre ADE (emploi du temps) via votre intranet LEO.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez **également et seulement sur votre adresse mail UGA**.

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiants qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à **10/20 ou défaillant**.

ATTENTION !

L'étudiant qui n'a pas validé son année, son semestre, des UE, peut conserver la note obtenue aux matières en session 1 pour la seconde chance (même si elle est inférieure à 10/20).

S'il choisit de repasser la ou les matières non validées en session 1, quelle que soit la note obtenue en seconde chance, celle-ci remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la matière qui n'a pas atteint la moyenne à la première session peut être repassée.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Elle aura lieu cette année à partir du **mardi 5 juin 2023** pour le premier **ET** pour le deuxième semestre. Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'Environnement Numérique de Travail (ENT - intranet) de l'UGA (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

PREMIÈRE ANNÉE DE MUSICOLOGIE

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 3</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Moyen-âge Romantisme	48h CM (2x24h)		6 crédits
UE 2 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
UE 3	CHŒUR	Chœur	12h CM	12h TD	0 crédit
UE 4 <i>coef. 2</i>	HISTOIRE DE L'ART	Initiation à l'art moderne	24h CM		6 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES	Voir guide des options internes	24h CM		3 crédits
UE 6 <i>coef. 1</i>	OPTION D'OUVERTURE	Option UFR OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits
SEMESTRE 2					
UE 7 <i>coef. 4</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Baroque et classique XX ^e et XXI ^e siècles Méthodologie	48h CM (2x24h)	24h TD	9 crédits
UE 8 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
(UE3 bis) <i>coef. 1</i>	CHŒUR	Chœur	12h CM	12h TD	3 crédits
UE 9 <i>coef. 1</i>	HISTOIRE DE L'ART	Art antique OU Art médiéval	24h CM		3 crédits
UE 10 <i>coef. 2</i>	ANGLAIS	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES	Voir guide des options internes	24h CM		3 crédits
UE 12 <i>coef. 1</i>	OPTION D'OUVERTURE	Option UFR OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits

PREMIÈRE ANNÉE DE MUSICOLOGIE - LAS (SANTÉ)

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 3</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Moyen-âge Romantisme	48h CM (2x24h)		6 crédits
UE 2 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
UE 3	CHŒUR	Chœur	12h CM	12h TD	0 crédit
UE 4 <i>coef. 3</i>	OPTION LAS	Option LAS (voir faculté de médecine)	48h CM (2*24h)		5 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES	Éthique médicale ou option à l'ARSH (voir guide des options internes)	24h CM		3 crédits
UE 6 <i>coef. 1</i>	OPTION D'OUVERTURE	Option UFR OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits
SEMESTRE 2					
UE 7 <i>coef. 4</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Baroque et classique XX ^e et XXI ^e siècles Méthodologie	48h CM (2x24h)	24h TD	9 crédits
UE 8 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
(UE3 bis) <i>coef. 1</i>	CHŒUR	Chœur	12h CM	12h TD	3 crédits
UE 9 <i>coef. 3</i>	OPTION LAS	Option LAS (voir faculté de médecine)	48h CM		5 crédits
UE 10 <i>coef. 2</i>	ANGLAIS	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES	Voir guide des options internes	24h CM		3 crédits
UE 12 <i>coef.1</i>	OPTION D'OUVERTURE	Option UFR OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		2 crédits

Concernant les descriptifs de l'option LAS : **voir avec la faculté de médecine**

PREMIÈRE ANNÉE DE PHYSIQUE – MUSICOLOGIE

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 4</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Moyen-âge Romantisme	48h CM (2x24h)		6 crédits
UE 2 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
UE 3 <i>Coef. 1</i>	MATHÉMATIQUES 1	Analyse réelle	24hCM	31.5h TD	6 crédits
UE 4 <i>coef. 1</i>	MATHÉMATIQUES 2	Algèbre linéaire appliquée	24hCM	31.5h TD	6 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	MÉCANIQUE	Mécanique du point 1	9h CM	23.5h TD/TP	3 crédits
SEMESTRE 2					
UE 6 <i>coef. 4</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Baroque et classique XX ^e et XXI ^e siècles	48h CM (2x24h)		6 crédits
UE 7 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
UE 8 <i>coef. 1</i>	MATHÉMATIQUES 1	Algèbre et analyse approfondie	24h CM	31.5h TD	6 crédits
UE 9 <i>coef. 1</i>	MÉCANIQUE	Mécanique du point 2	12h CM	45.5h TD/TP	3 crédits
UE 10 <i>coef. 1</i>	PHYSIQUE	Électricité : régimes continus et alternatifs	12h CM	42.5 TD/TP	3 crédits
UE 11 <i>coef.1</i>	ANGLAIS	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits

Concernant les descriptifs des enseignements en sciences,

Adressez-vous au DLST (Département Licence Sciences et Technologies)

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN MUSICOLOGIE

1^{ER} SEMESTRE

UE 1 HISTOIRE DE LA MUSIQUE - 48H CM + 12H TD - 6 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE MOYEN-ÂGE (24H CM)

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Panorama de l'évolution de la musique occidentale à travers l'étude du langage et des formes du Moyen-âge à la Renaissance

Évaluation : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux. Examen écrit de 2h en fin de semestre

Bibliographie indicative :

MASSIN, Jean et MASSIN Brigitte, *Histoire de la musique occidentale*, éd. Fayard, 1998.

MICHELS, Ulrich, *Guide illustré de la musique*, Paris, Fayard, 1988, 2 vol.

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE ROMANTIQUE (24H CM)

YVES RASSENDREN

Ce cours propose une approche accessible de la musique européenne du XIX^e siècle. Les principaux courants stylistiques de la musique romantique seront étudiés ainsi que l'évolution des genres musicaux à travers l'œuvre des compositeurs essentiels.

Ce cours mettra la musique du XIX^e siècle en lien avec le contexte historique, littéraire et artistique.

Compétence spécifiques visées :

Connaissance du répertoire musical savant du XIX^e siècle dans son contexte historique & artistique. L'évolution des formes musicales, du langage et de l'esthétique musicale au fil du siècle.

Évaluation : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux. Examen écrit de 2h en fin de semestre

Bibliographie indicative :

BERLIOZ (Hector), *Mémoires*, Paris, Garnier Flammarion, 1969, 2 t. (ou autre édition : Paris, Flammarion, coll. « Harmoniques », 1991).

FRANCOIS-SAPPEY (Brigitte), *La musique dans l'Allemagne romantique*, Paris, Fayard, 2009, 560 p.

MASSIN (Jean et Brigitte) (dir.), *Histoire de la Musique occidentale*, Paris, Fayard, coll. « les Indispensables de la musique », 1985.

MICHELS (Ulrich), *Guide illustré de la musique*, Paris, Fayard, coll. « Les indispensable de la musique », 2010.

UE 2 TECHNIQUES MUSICALES 72H TD - 9 ECTS

❖ ÉCRITURE MUSICALE (24H TD)

MICHEL ALLEYSSON

- Savoir proposer un accompagnement harmonique écrit, simple, sous une mélodie tonale proposée (*chant donné*). À partir d'une *basse donnée* et des chiffrages d'accords, proposer un chant harmonieux. (*basse donnée*)
- Utilisation des accords parfaits – à 3 sons – dans toutes les dispositions, (semestre 1) et accord 4 sons (semestre 2)
- Se forger une audition intérieure monodique et polyphonique
- Perception & utilisation des différentes cadences – comment amener ces ponctuations harmoniques.
- Écriture à 2 et 3 voix pendant plusieurs semaines, puis progressivement plus élaborée – 4 voix.

Prérequis :

Il est nécessaire de savoir lire la clé de *sol* et la clé de *fa*.
Cours à progression continue sur l'année.

Évaluation : contrôle continu : évaluation des travaux individuels hebdomadaires, 3 travaux minimum par semestre sont demandés (50% de la note) + contrôle de fin de semestre : devoir écrit – basse donnée et chant donné 4 heures (50% de la note).

❖ FORMATION MUSICALE (24H TD)

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD
CHARLOTTE MASSE-NAVETTE
CHARLES MAGRON

Chant et notation de mélodies à 1 et 2 voix.
Reconnaissance et reproduction d'intervalles et de rythmes simples.
Compréhension et notation de fragments harmoniques à caractère cadentiel.
Mémorisation de brèves phrases musicales.

Évaluation : contrôle continu + Examen terminal écrit et oral

Bibliographie indicative :

ARBARETAZ Marie-Claude, *Lire la musique par la connaissance des intervalles*, vol.1, éd. Chappell.
BOURDEAUX Marie-Jeanne, *23 leçons progressives de lecture de notes et de solfège rythmique*, vol. III B, à l'usage des cours élémentaires, Billaudot Éditeur, 2000.

❖ ANALYSE MUSICALE (24H TD)

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD
ÉLISE PETIT

Initiation aux principales méthodes d'analyse : analyse thématique : structure, phraséologie ; approche de l'harmonie tonale ; analyse formelle (forme binaire à reprise, forme lied, thème et variations).

Évaluation : contrôle continu + examen terminal de 2h30

Bibliographie indicative :

ABROMONT (Claude), MONTALEMBERT (Eugène de), *Guide de la théorie de la musique*, Paris, Fayard, 2001.

ABROMONT (Claude), MONTALEMBERT (Eugène de), *Guide des formes de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 2010

UE 3 CHŒUR 12H CM / 12H TD (CREDITÉ AU S2)

Pratique vocale collective à suivre soit au sein du département de musicologie, soit dans le chœur *Les Rainbow Swingers* ou dans le chœur du CRR de Grenoble, à choisir dans les deux premières semaines suivant la rentrée.

Pour le chœur du département, dirigé par Isabelle Garcia-Rambaud, le programme est établi autour de chants à 2, 3 ou 4 voix dans un répertoire varié allant de la période de la Renaissance au Jazz vocal.

L'ensemble se produit lors des concerts de fin d'année en Décembre et en Avril.

Évaluation : contrôle continu intégral

UE 4 HISTOIRE DE L'ART 48H CM - 6 ECTS**❖ HISTOIRE DE L'ART MODERNE (24H CM)**

GUILLAUME CASSEGRAIN

MARLEN SCHNEIDER

Initiation à l'art moderne – XV^{ème}-XVIII^{ème} siècles

Cours d'initiation à l'art moderne, couvrant notamment l'art de la Renaissance italienne et l'art en France des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. En s'attardant sur certains cas révélateurs d'artistes (Mantegna, Ghirlandaio, Lippi, Léonard de Vinci) et sur des centres artistiques importants (Florence, Rome, Mantoue, Urbino), le cours cherchera dans un premier temps à cerner les principales transformations du langage figuratif de la Renaissance (perspective, art de l'histoire (*storia*)) afin de donner les bases de l'art classique européen aux étudiants de première année. Ensuite, l'évolution artistique aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles sera abordée à travers l'œuvre de Rubens, Poussin, Watteau, Boucher et d'autres artistes éminents de l'époque, mettant en lumière les échanges, continuités et ruptures face aux différentes traditions et écoles (e.g. flamande, italienne) présentes en France.

Évaluation : examen terminal en janvier lors des examens : dissertation ou commentaire d'œuvre en fin de semestre, 2h.

Bibliographie :

Les Temps modernes, XV^{ème} – XVIII^{ème} siècles, éd. C. Mignot et D. Rabreau, Paris, Flammarion, 1996.

D. ARASSE, *L'Homme en perspective. Les primitifs d'Italie*, Paris, Hazan, 2008.

D. ARASSE, *L'Annonciation italienne. Une histoire de perspective*, Paris, Hazan, 2010.

D. ARASSE, *Léonard de Vinci*, Paris, Hazan, 1997.

M. BAXANDALL, *L'œil du Quattrocento. L'usage de la peinture dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1985.

A. CHASTEL, *L'art français. Ancien Régime 1620–1775*, Paris, Flammarion, 2000.

A. COLE, *La Renaissance dans les cours italiennes*, Paris, Flammarion, 1995.

T. CROW, *La peinture et son public à Paris au XVIII^{ème} siècle*, Paris, Macula, 2000.

P. FRANCASTEL, *La Figure et le lieu. L'ordre visuel du Quattrocento*, Paris, Denoël-Gonthier, 1980.

G. GLORIEUX, *L'art du XVIII^{ème} siècle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2021.

E. PANOFKY, *Essais d'iconologie. Les thèmes humanistes dans l'art de la Renaissance* (1939), Paris, Gallimard, 1967.

UE 4 OPTION LAS 48H CM - 5 ECTS

1 option à choisir en faculté de médecine

UE 5 OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES 24H CM - 3 ECTS

1 option interne à choisir (24h) *Voir guide des options internes (en ligne sur le site de l'ARSH)*
Pour les LAS, choisir éthique médicale ou option interne à l'ARSH. *Voir guide des options internes.*

UE 6 OPTION D'OUVERTURE 24H CM - 3 ECTS

1 option à choisir : possibilité de prendre une option interne proposée par l'UFR ARSH OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) proposée par l'UGA ou une langue ou un sport.

2^E SEMESTRE

UE 7 HISTOIRE DE LA MUSIQUE 48H CM + 24H TD - 9 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE BAROQUE ET CLASSIQUE (24H CM)

MARIE DEMEILLIEZ
ADELAÏDE RAUBER

Ce cours propose aux étudiants une première approche de la musique européenne des XVII^e et XVIII^e siècles. Il dresse un panorama de l'évolution des principaux genres musicaux et courants stylistiques des musiques baroques et classiques, en s'attardant sur les compositeurs et les œuvres les plus célèbres.

Évaluation : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux. Examen écrit de 2h en fin de semestre

Bibliographie indicative :

MICHELS (Ulrich), *Guide illustré de la musique*, Paris, Fayard, 1990, 2 vol.
BOUISSOU (Sylvie), *Vocabulaire de la musique baroque*, Paris, Minerve, 2008.
CANTAGREL (Gilles), *Passion baroque : cent-cinquante ans de musique en Europe*, Paris, Fayard, 2015.
MONTALEMBERT (Eugène de), ABROMONT (Claude), *Guide des genres de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 2010.
NOIRAY (Michel), *Vocabulaire de la musique à l'époque classique*, Paris, Minerve, 2005.
ROSEN (Charles), *Le Style classique, Haydn, Mozart, Beethoven*, trad. Marc Vignal, Paris, Gallimard, 2000.

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE XX^E ET XXI^E SIECLES (24H CM)

ÉLISE PETIT

Ce cours consiste en un panorama général de l'histoire de la musique depuis 1900 jusqu'à nos jours. L'objectif n'est pas une recherche d'exhaustivité mais la mise en lumière des principaux styles musicaux et de compositeurs et compositrices particulièrement important-e-s au regard de l'évolution du langage de cette période.

Évaluation : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux. Examen écrit de 2h en fin de semestre

Bibliographie indicative :

BOSSEUR, Jean-Yves, *Vocabulaire de la musique contemporaine*, Paris, Minerve, 2013.
BRAS, Jean-Yves, *Les Courants musicaux du XX^e siècle ou La musique dans tous ses états*, Genève, éditions Papillon, 2003.
GERVASONI, Pierre, *La musique contemporaine en 100 disques*, Éditions MF, Paris, 2008.
MARCEL-BERLIOZ, Laure (dir.), *Compositrices. L'égalité en actes*, Paris, MF, 2019.
MUSSAT, Marie-Claire, *Trajectoires de la musique au XX^e siècle*, Paris, Klincksieck, 2002.
ROSS, Alex, *The Rest is noise. À l'écoute du XX^e siècle, la modernité en musique*, trad. fr. Laurent Slaars, Arles, Actes Sud, 2010.
WEID, Jean-Noël von der, *La musique du xx^e siècle*, Paris, Fayard, 2010.

❖ MÉTHODOLOGIE (24H TD)

SEBASTIEN ARFOUILLOUX

Ce cours a pour objectif de préparer à l'exercice de la dissertation littéraire et au commentaire de textes.

Évaluation : contrôle continu : évaluation régulière des travaux individuels, contrôle de fin de semestre

UE 8 TECHNIQUES MUSICALES 72H TD - 9 ECTS

❖ ÉCRITURE MUSICALE (24H TD)

MICHEL ALLEYSSON

- Savoir proposer un accompagnement harmonique écrit, simple, sous une mélodie tonale proposée (*chant donné*). À partir d'une *basse donnée* et des chiffrages d'accords, proposer un chant harmonieux. (*basse donnée*)
- Utilisation des accords parfaits – à 3 sons – dans toutes les dispositions, (semestre 1) et accord 4 sons (semestre 2)
- Se forger une audition intérieure monodique et polyphonique
- Perception & utilisation des différentes cadences – comment amener ces ponctuations harmoniques.
- Écriture à 2 et 3 voix pendant plusieurs semaines, puis progressivement plus élaborée – 4 voix.

Prérequis :

Il est nécessaire de savoir lire la clé de *sol* et la clé de *fa*.

Cours à progression continue sur l'année.

Évaluation : contrôle continu : évaluation des travaux individuels hebdomadaires, 3 travaux minimum par semestre sont demandés (50% de la note) + contrôle de fin de semestre : devoir écrit – basse donnée et chant donné 4 heures (50% de la note).

❖ FORMATION MUSICALE (24H TD)

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

CHARLES MAGRON

Chant et notation de mélodies à 1 et 2 voix.

Reconnaissance et reproduction d'intervalles et de rythmes simples.

Compréhension et notation de fragments harmoniques à caractère cadentiel.

Mémorisation de brèves phrases musicales.

Évaluation : contrôle continu + examen terminal

Bibliographie indicative :

ARBARETAZ Marie-Claude, *Lire la musique par la connaissance des intervalles*, vol.1, éd. Chappell.

BOURDEAUX Marie-Jeanne, *23 leçons progressives de lecture de notes et de solfège rythmique*, vol. III B, à l'usage des cours élémentaires, Billaudot Éditeur, 2000.

❖ ANALYSE MUSICALE (24H TD)

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

ÉLISE PETIT

Analyse des principales formes de la période classique : Sonate, Menuet, Rondo, etc.

Évaluation : contrôle continu + Examen terminal

Bibliographie indicative :

ABROMONT (Claude), MONTALEMBERT (Eugène de), *Guide de la théorie de la musique*, Paris, Fayard, 2001.

ABROMONT (Claude), MONTALEMBERT (Eugène de), *Guide des formes de la musique occidentale*, Paris,

(UE 3 BIS) CHŒUR 12H CM / 12H - TD 3 ECTS

UE 9 HISTOIRE DE L'ART 24H CM - 3 ECTS

(1 AU CHOIX)

❖ HISTOIRE DE L'ART ANTIQUE (24H CM)

MICHEL TARPIN

Initiation à l'art antique

Le cours d'initiation à l'art antique est un parcours de la production artistique durant près d'un millénaire d'Antiquité, essentiellement à travers des œuvres majeures susceptibles de servir de référence. Le CM portera essentiellement sur la sculpture, l'architecture étant traitée en TD. La démarche chronologique, pour faciliter l'assimilation, portera surtout sur des « originaux » mais nous aborderons aussi le vieux débat sur la « copie » antique et l'imitation. Ce parcours, relativement rapide, nécessite un important travail d'accompagnement et une indispensable mémorisation, afin de faciliter la contextualisation des œuvres étudiées en licence.

Compétences spécifiques visées :

Culture générale d'art antique portant sur près d'un millénaire de production ; capacité à percevoir et identifier des courants artistiques et à les contextualiser

Évaluation : examen écrit terminal. Questions de cours.

Bibliographie indicative :

Présentation de cours, bibliographie et documents complémentaires sont affichés sur le Moodle et mis à jour pendant le semestre.

Claude ROLLEY, *La sculpture grecque*, 1 et 2, Paris, Picard, 1994, 1999.

G. SAURON, *L'art romain, des conquêtes aux guerres civiles*, Paris Picard, 2013.

M. TARPIN, *Roma fortunata*, Gollion, inFolio, 2001.

❖ HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL (24H CM)

LUC RENAUT
PIERRE MARTIN

Ce cours, assuré par deux enseignants, chacun spécialiste de l'une des périodes traitées, offre un large panorama de la création artistique médiévale, depuis l'époque paléochrétienne jusqu'à la fin du Moyen Âge (III^e-XV^e siècles), en centrant le propos sur les édifices de culte chrétiens. Le cours est structuré autour d'une vingtaine de monuments-repères, étudiés sous différents aspects (plan, élévation, chantier, techniques de construction, fonction, décor, commanditaires, etc.) et replacés dans leur contexte artistique et historique. L'étudiant devra acquérir une connaissance approfondie de chacun de ces monuments exemplaires pour lui permettre de maîtriser les fondements chronologiques et artistiques essentiels de la période. Il devra, à l'issue du semestre, être en mesure de restituer ces connaissances, à l'oral comme à l'écrit (commentaire d'œuvre, dissertation).

Évaluation : examen / QCM et/ou écrit et/ou oral

Bibliographie indicative :

CAILLET Jean-Pierre, *L'Art des temps paléochrétiens*, Paris, Archétype 82, 2008.
GRABAR André, *L'Âge d'or de Justinien. De la mort de Théodose à l'Islam*, Paris, Gallimard, 1966.
CAILLET Jean-Pierre, *L'Art carolingien*, Paris, Flammarion, 2005.
VERGNOLLE Éliane, *L'Art roman en France : architecture, sculpture, peinture*, Paris, Flammarion, 1994.
CAILLET Jean-Pierre, *Approche de l'art roman*, Paris, Archétype 82, 2008.
JOUBERT Fabienne et CAILLET Jean-Pierre, *Approche de l'art gothique (milieu du XII^e s. - début du XVI^e s.)*, Paris, Archétype 82, 2009.
HECK (C.) (dir.), *Moyen Âge. Chrétienté et Islam*, éd. mise à jour, Flammarion, Paris, 2005 ("Histoire de l'art Flammarion").

UE 9 OPTION LAS 48H CM - 5 ECTS

1 option à choisir en faculté de médecine

UE 10 ANGLAIS 24H TD - 3 ECTS

REBECCA GUY

L1 English for Musicologists

Ce cours comprend deux axes : 1) le développement du langage nécessaire pour communiquer en anglais sur la musique et la musicologie ; 2) un travail sur la production orale, en s'appuyant sur les éléments « musicaux » du langage (prosodie), et sur les approches propres à l'étude de la musique : l'écoute, le rythme, l'intonation, et le travail sur le rôle du corps et de la voix dans la prise de parole.

Compétences spécifiques visées :

- Reconnaître et utiliser le vocabulaire technique anglais de la musique et de la musicologie
- Communiquer en anglais sur sa pratique en tant que musicien
- Echanger sur des thèmes liés à ses intérêts musicaux
- Lire et utiliser des textes écrits courts sur la musique et la musicologie

Évaluation : contrôle continu

Bibliographie indicative : Moodle – English for Musicologists - Year 1

UE 11 OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES 24H CM- 3 ECTS

1 option interne à choisir (24h) *Voir guide des options internes (en ligne sur le site de l'ARSH)*

UE 11 ANGLAIS P&M 24H TD - 3 ECTS

ROSE DAVIS

Communicative English level 1

This semester is devoted to debating a variety of topics relating to music as well as a range of topical issues using written and video documents. There is a strong emphasis on developing communication skills while revising and correcting basic grammar, vocabulary and pronunciation.

Language work will include practical communication as well as English discussion tools. Throughout the semester students will organise and participate in class debates.

Évaluation : 100% Contrôle continu. 3 tests de langage écrits, exposé-débat, 2 oraux par groupe

UE 12 OPTION D'OUVERTURE 24H CM - 3 ECTS

1 option à choisir :

Possibilité de prendre une option proposée par l'UFR ARSH OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) proposée par l'UGA OU une langue OU un sport.

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSH1

Nathalie CAU 04 38 42 19 00

SCOLARITÉ MUSICOLOGIE

Sylvaine MARIS-MURY

arsh-licence-musicologie@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

Isabelle DELHOTEL

arsh-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coraline MORA

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

Enya DELANNOY

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

Christine BIGOT

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

Christine BIGOT

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-WEB-OUTILS NUMÉRIQUES

Mélissa PÉLISSON

arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSH1

Accueil 04 57 42 24 40

Responsable : Agnès SOUCHON

arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr